

"Quel Thé Exquis"
Voilà ce qu'on entend souvent
au sujet du Thé Red-Rose —
Servez-en donc vous-même

THÉ RED ROSE

"un BON thé"

2 MÉLANGES EXQUIS "Étiquette Rouge & Orange Pekoe"

LES FAIBLESSES DES COOPERATIVES...

(Suite de la page 3)

sultat de quelques abus, ou de ce que l'on prétend être des abus de certains privilèges de la part des organisations à concurrence. En rendant les mêmes services à meilleur marché, la coopération a bientôt cette situation et corrige leurs méthodes, réminiscent ainsi au manque de satisfaction qui existait dans leur localité, et qui avait favorisé l'organisation d'une coopérative. Ce changement soudain affecte plusieurs membres qui soutiennent que leur coopérative a cessé de rendre service parce qu'elle ne paye plus des prix plus élevés que les organisations à concurrence, quand en réalité leur coopérative est le facteur qui a porté remède à la situation, en obligeant les organisations à concurrence de rendre service à meilleur marché. Cette situation se développe toujours dans les coopératives de vente. S'il en était autrement les organisations à concurrence ne pourraient pas faire d'affaires. C'est un des points qui cause bien des difficultés, et c'est dû à ce que les membres ne comprennent pas entièrement leur organisation. De recevoir un plus haut prix, ceci semble être le but principal de la plupart des membres en supportant leur coopérative. Le fait est que, à part la question de prix, l'on entend peu parler des services d'une coopérative. L'incapacité de payer des prix plus élevés est, au point de vue général, le défaut de rendre service, les prix étant considérés comme le seul sujet de comparaison.

Ceci est le cas jusqu'à un certain point seulement car, établir un bon marché n'est pas la limite des services qu'une coopérative est destinée à rendre. Avant que le producteur puisse recevoir des prix plus élevés, il faut que le consommateur reçoive de bons produits, mis sur le marché d'une manière économique; l'intermédiaire doit être convenablement récompensé pour ses services, le chiffre d'affaires doit être assez élevé pour assurer un service à bon marché, l'approvisionnement doit être suffisant, et constant. C'est seulement quand tous ces facteurs qui sont d'une grande importance dans une bonne distribution des produits seront observés, que le producteur aura le droit de s'attendre à la rémunération qui lui revient. Lorsque la nature complexe des marchés modernes est bien comprise par les membres des coopératives, il en résulte une meilleure appréciation des services rendus par ces organisations qui ont transformé les produits de la ferme en argent. On se rend compte que le prix est le résultat final d'une série de services rendus au public.

On prétend souvent que certaines sociétés qui ont rendu de grands services dans le commerce, en favorisant des améliorations et des économies, ont peu de valeur; car, vu le procédé complexe par lequel ces améliorations se sont effectuées, il est peu compris d'un bon nombre de membres.

En terminant, ajoutons que ces faiblesses, telles que le manque de loyauté, l'insuffisance de finances et l'incompétence à rendre service, ont leur racine dans le manque d'information et d'éducation au sujet des coopératives de la part des membres. Les coopératives de fermiers ont pour but d'apporter au cultivateur des revenus proportionnés aux services qu'ils rendent à la société, lesquels ne peuvent être obtenus par l'entremise des organisations à concurrence. L'éducation sur la coopération doit signaler les services rendus à la société en général comme étant le seul moyen pratique d'obtenir de meilleurs résultats. Pour son bon fonctionnement, une coopérative doit avoir une quantité assez considérable de produits à vendre, et ceci s'accomplit seulement en groupant les produits d'un grand nombre de fermes pour la vente en commun. La coopération acquiert de l'importance seulement en augmentant le nombre de ses membres, et en rendant un service de plus en plus satisfaisant à ses membres et au public. Les faiblesses des coopératives disparaîtront à mesure que les membres se formeront l'idée que le service rendu à la société est un des facteurs les plus importants pour assurer la réussite de leur organisation.

\$100 par Mois Des Mois de Bonheur pour Vous Quand Vous ne Gagnerez plus!

Un jour ou l'autre le salaire prendra fin, et l'heure de la retraite sonnera pour chacun de nous, car nous ne saurions arrêter le temps dans sa fuite. Quand vous cesserez de gagner, sur quel revenu pourrez-vous compter pour continuer à jouir de l'indépendance à laquelle vous tenez si fort, et pour vous procurer les aises et le train de vie qui sont vos droits actuels?

Si vous voulez faire votre part, la Confédération Life Association vous GARANTIRA un revenu mensuel de \$100 quand vous prendrez votre retraite. D'après ce plan, vous pouvez pourvoir à l'avenir sans que l'argent que vous versez vous manque; vous aurez en plus la satisfaction de voir augmenter vos épargnes. ALORS... à cause de la certitude que vous aurez de jouir d'une complète indépendance, grâce à votre revenu mensuel; à cause des loisirs qui vous permettront de vous reposer ou de vous récréer, selon votre bon plaisir; à cause de la bonne santé que favorisera l'exemption des soucis... les années de votre retraite seront vraisemblablement les plus heureuses de votre vie. Prenez DES MAINTENANT le parti de vous renseigner sur ce plan. Demandez-nous le dépliant intitulé: "La Clé du Bonheur", ainsi que des renseignements complets. Vous n'avez qu'à demander et vous n'encourez aucune obligation.

Les loisirs pour se récréer et pour voyager ne sont que pour ceux qui savent se les ménager.

Confédération Life Association
Toronto, Canada

Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer le dépliant "La Clé du Bonheur", ainsi que des renseignements complets sur votre plan "\$100 par mois".

Nom (M., Mme. ou Mlle.)

Adresse

MADAWASKA, Maine

Société L'Assomption

La société L'Assomption a eu son assemblée mensuelle lundi soir dernier dans la salle paroissiale. M. Normand Fréchette, qui est président de la succursale P.E. XI, et qui assista au Congrès quadriennal tenu à Moncton récemment, en une intéressante allocution, relata les principaux événements qui se sont passés là.

Marriage: BARON-CYR
—Mlle Suzanne Baron, fille de M. et Mme François Baron de cette ville a uni sa destinée à M. Charles Cyr, fils de M. et Mme Paul Cyr, également de Madawaska, la semaine dernière.

C'est M. le curé Ouellet qui bénit l'union. M. François Baron accompagna sa fille et M. Léo Daigle servait de témoin au marié.
Mme Arthur Baron, accompagnée de son époux agissait comme dame d'honneur; les autres suivantes étaient: M. et Mme Hector Cyr et M. Medley Roy et Mlle Odette Sauter. Nos souhaits aux heureux époux!

Ouverture des Classes
L'école Evangélique ouvrait ses portes aux étudiants lundi dernier. Le personnel est de nouveau sous la direction de M. Dore. Martin comme principal; on y a ajouté M. M. Edmond Chénou de N. Whitefield qui enseignera l'anglais, et Normand Fréchette, chargé de cours de français et de latin.

Va-et-Vient
—Les amies de Mme Arthur Daigle ont appris avec grand regret sa subite maladie et font des vœux pour son retour immédiat à la santé.

—Mlle Madeleine Albert, fille de M. Denis J. Albert et M. Dore, en promenade chez son frère, le docteur E. Albert de Saint-John.
—M. et Mme Jos. Ladouceur et leur fils Georges ainsi que M. Alfred Beaulieu de Manchester N.H. étaient en ville la semaine dernière, visitant M. Ted Ladouceur. Ils sont retournés à Manchester vendredi.

—Les amies de Mlle Simone Collin regretteront d'apprendre qu'elle nous a quittés pour aller travailler à Portland.

—M. Donat Cyr qui suivait des traitements à Portland, est revenu en ville et son état est beaucoup amélioré.

—Mlle Catherine Cyr de St-David est revenue chez ses parents, après avoir rendu visite à sa sœur à Shogwen.

Douloureux accident
—M. Emile Daigle, employé aux usines de la compagnie Fraser de cette ville, a été la victime d'un sérieux accident, la semaine dernière, qui a failli lui causer la perte de la main droite. L'épiderme de la paume de la main a été emporté avec les chairs, même que le petit doigt lui causant de grandes douleurs. On craint qu'il y ait même lieu d'empêcher un autre doigt.

ST-LEONARD

—Mlle Marie Roy est allée à St-Quentin, où elle visite son frère, M. J. H. Roy. Ces jours derniers, la fille de M. Roy et Mlle Roy, faisaient un pique-nique à une vingtaine de milles. Tous s'amusaient à merveille.

—M. et Mme C. A. Cadix après avoir passé quelque temps chez leur parent, M. N. B. Violette, sont retournés à Saint-Anne, lundi.

—M. et Mme V. B. Martin de Van Buren accompagnés de leurs parents, sont partis pour un voyage à Québec, Montréal, St-Anne-de-Beaupré. Nos leur souhaitons un heureux voyage.

—M. et Mme Issaie Michaud de St-Jacques, ainsi que M. et Mme Lévy Cyr de Hamlin, Me, étaient de passage ici la semaine dernière, revenant d'un voyage à Tracadie.

—Mlle Maimai Cyr d'Edmundston visitait sa sœur Mme Willie Bird dimanche dernier.

—M. et Mme Théodule Poirier de New Bedford Mass., sont actuellement en visite chez M. et Mme Lévy Cyr de Hamlin depuis la semaine dernière.

—M. et Mme Ulric Daigle, ainsi que Mlle Almida et Marie-Anne Daigle et M. Albert Michaud sont revenus d'un voyage à Québec, St-Anne-de-Beaupré et St-Anne.

—Jeudi dernier, M. et Mme A. B. Violette sont allés conduire leur fils Wilfrid au collège de Bathurst.

—M. et Mme A. B. Martin et B. Saindon sont partis lundi pour aller assister au congrès marial de Campbellton.

Naisances
—M. et Mme Wilfrid Gavvin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Rose-Marie, Germaine; parrain émarraillé: le docteur et Mme G. Cloutier.

—A M. et Mme Eddie Soucy Soucy est née une fille baptisée Marie, Yolande, Léola; parrain et marraine: M. et Mme Willie Soucy de St-Anne.

—A M. et Mme Louis Lapointe une fille baptisée Marie, Martha, Léonora; parrain et marraine: M. et Mme Aldric Lapointe de cette ville.

—Mme Jos. Campbell de Washburn, Me, ainsi que M. Ernest Thériault de Rivière-Verte, étaient de passage à Rivière-Verte, ces jours derniers, visitant M. Paul Thériault et M. Onésime Godreau.

—M. Albert Robichaud et Mlle Emma Leblanc de Bouctouche ont passé la semaine dernière en visite chez M. Onésime Godreau. Ils se sont rendus ensemble faire un pique-nique au lac Madawaska.

—M. et Mme Albert Dionne, leur fillelette de Stockholm, accompagnées de Mlle Théodora Cyr et de M. Edmond Dionne, étaient en visite chez M. et Mme Onésime Godreau, dimanche dernier.

Grand'Anse, N. B.

—Les abbés Léon Lévesque, T. Haché, A. Daigle, A. Bideau et M. GauDET de Caraque sont de retour d'un voyage en Nouvelle-Ecosse, où ils ont visité M. l'abbé Alfred Lévesque au collège de Church Point.

—Mlle Florina Lévesque est en promenade chez son frère M. Lévy Lévesque à Bathurst.

L'EDUCATION ET L'ETAT EN SASKATCHEWAN

La Semaine sociale d'Ottawa est terminée. Les journaux en ont longuement et justement parlé. L'on sait que ces Semaines sociales qui forment de véritables universités ambulantes, comme quelquefois les a appelées, ont été inaugurées en 1920. Elles en sont à leur dixième session et ont parcouru la plupart des grandes villes de l'Est.

Cette année les organisateurs avaient mis à l'étude un sujet de haute actualité: "L'Etat".

Durant quatre jours des conférenciers compétents montrèrent, à la lumière de la doctrine catholique, les devoirs et les obligations de l'Etat sur tous les terrains. L'un d'eux fut une étude très profonde sur le rôle de l'Etat dans l'éducation.

Et en écoutant les différents conférenciers, l'on pensait instinctivement à toute la distance qui sépare les théories des faits. A l'Etat, protecteur en principe de la liberté individuelle, l'on opposait les nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

A l'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

—L'Etat, protecteur naturel des droits des parents en matière d'éducation, la pensée opposait les trop nombreux gouvernements qui briment cette même liberté et remplacent ce que l'on appelait dans le temps le despotisme des trônes par le despotisme autrement plus redoutable des masses.

Lorsque de nos jours en Saskatchewan l'on prohibe la présence du crucifix dans les écoles publiques pendant qu'on y autorise la présence de portraits d'hommes politiques discutés et discutables.

Lorsqu'on interdit dans ces mêmes écoles la présence de religieuses portant le costume de leur congrégation pendant qu'on tolère d'autres costumes qui ne sont pas toujours éducatifs pour les enfants.

Lorsqu'on vote des lois qui obligent les commissaires des écoles séparées, comme ceux des écoles publiques, à tenir les écoles ouvertes durant les jours de fêtes religieuses qui sont célébrées pendant la semaine comme par exemple l'Ascension, la Toussaint, etc.

Lorsque par une interprétation nouvelle d'une loi déjà existante on interdit l'usage de la langue maternelle durant les heures de classe pour l'enseignement religieux et cela aussi bien dans les écoles séparées que dans les écoles publiques.

Lorsqu'on exige des commissaires d'écoles des qualifications qu'on n'exige pas même des députés, des sénateurs ou des ministres.

Lorsque par un tel ou tel on oblige les contribuables ou les commissaires d'écoles à faire usage seulement de la langue anglaise durant les assemblées scolaires, tolérant tout au plus un interprète. Lorsqu'on fait du français une langue étrangère dans ce pays, langue qu'il est interdit de parler au cours d'une assemblée d'écoles sous peine de commettre une offense.

Lorsque au nom de la fameuse méthode directe on interdit aux institutrices de s'adresser en français durant les heures de classe à des petits enfants qui n'ont jamais entendu un mot d'anglais. Ceci dans les écoles séparées comme dans les écoles publiques.

Lorsque au nom de je ne sais quelle paix religieuse l'on foule aux pieds la volonté formelle des parents.

Lorsque au nom d'une prétendue unité nationale l'on tente de s'emparer d'une façon totale de l'éducation des enfants comme si ceux-ci appartenaient à l'Etat et non aux familles, on ne gouverne plus on tyrannise.

Et cela ne se passe pas en Italie, ni en Espagne mais dans une province de ce Dominion.

Nous ne discutons pas ici les motifs qui font agir les gouvernants de cette province. Ils affirment qu'ils n'ont en vue que le bien du pays. Tous les persécuteurs ont toujours eu d'excellentes intentions et ils n'en sont pas moins demeurés devant l'histoire des persécuteurs. Mais à ceux qui seraient tentés de douter de la gravité de notre situation nous citons des faits.

S'il est excellent de dégager les principes qui doivent inspirer l'Etat et de tracer des limites à son autorité comme on l'a fait durant la Semaine sociale, il est indispensable de prêter main forte à ceux qui sont les victimes des abus de pouvoir de ce même Etat.

C'est pourquoi le groupe de la Saskatchewan se penche vers l'Etat pour en obtenir l'aide financière qui lui est nécessaire.

Cette aide ne nous sera pas refusée parce que Québec ne peut pas se désintéresser d'une lutte qui met en jeu l'avenir religieux et national d'un groupe qui lui touche de bien près.

Elle ne nous sera pas refusée parce que depuis 15 ans sans jamais avoir rien demandé nous avons consenti d'énormes sacrifices pour la défense d'une cause qui n'était pas seulement la nôtre, mais celle de toute la race.

Elle ne nous sera pas refusée parce que nous avons fait notre devoir et que Québec "se souvient".

Raymond DENIS,
Président général des
Organisations franco-canadiennes

Les Meilleurs Parfums
et Poudres à Toilette
sont à la
PHARMACIE BREAU
Edmundston, N.-B.

tion des enfants comme si ceux-ci appartenaient à l'Etat et non aux familles, on ne gouverne plus on tyrannise.

Et cela ne se passe pas en Italie, ni en Espagne mais dans une province de ce Dominion.

Nous ne discutons pas ici les motifs qui font agir les gouvernants de cette province. Ils affirment qu'ils n'ont en vue que le bien du pays. Tous les persécuteurs ont toujours eu d'excellentes intentions et ils n'en sont pas moins demeurés devant l'histoire des persécuteurs. Mais à ceux qui seraient tentés de douter de la gravité de notre situation nous citons des faits.

S'il est excellent de dégager les principes qui doivent inspirer l'Etat et de tracer des limites à son autorité comme on l'a fait durant la Semaine sociale, il est indispensable de prêter main forte à ceux qui sont les victimes des abus de pouvoir de ce même Etat.

C'est pourquoi le groupe de la Saskatchewan se penche vers l'Etat pour en obtenir l'aide financière qui lui est nécessaire.

Cette aide ne nous sera pas refusée parce que Québec ne peut pas se désintéresser d'une lutte qui met en jeu l'avenir religieux et national d'un groupe qui lui touche de bien près.

Elle ne nous sera pas refusée parce que depuis 15 ans sans jamais avoir rien demandé nous avons consenti d'énormes sacrifices pour la défense d'une cause qui n'était pas seulement la nôtre, mais celle de toute la race.

Elle ne nous sera pas refusée parce que nous avons fait notre devoir et que Québec "se souvient".

Raymond DENIS,
Président général des
Organisations franco-canadiennes

Les Meilleurs Parfums
et Poudres à Toilette
sont à la
PHARMACIE BREAU
Edmundston, N.-B.

tion des enfants comme si ceux-ci appartenaient à l'Etat et non aux familles, on ne gouverne plus on tyrannise.

Et cela ne se passe pas en Italie, ni en Espagne mais dans une province de ce Dominion.

Nous ne discutons pas ici les motifs qui font agir les gouvernants de cette province. Ils affirment qu'ils n'ont en vue que le bien du pays. Tous les persécuteurs ont toujours eu d'excellentes intentions et ils n'en sont pas moins demeurés devant l'histoire des persécuteurs. Mais à ceux qui seraient tentés de douter de la gravité de notre situation nous citons des faits.

S'il est excellent de dégager les principes qui doivent inspirer l'Etat et de tracer des limites à son autorité comme on l'a fait durant la Semaine sociale, il est indispensable de prêter main forte à ceux qui sont les victimes des abus de pouvoir de ce même Etat.

C'est pourquoi le groupe de la Saskatchewan se penche vers l'Etat pour en obtenir l'aide financière qui lui est nécessaire.

Cette aide ne nous sera pas refusée parce que Québec ne peut pas se désintéresser d'une lutte qui met en jeu l'avenir religieux et national d'un groupe qui lui touche de bien près.

Elle ne nous sera pas refusée parce que depuis 15 ans sans jamais avoir rien demandé nous avons consenti d'énormes sacrifices pour la défense d'une cause qui n'était pas seulement la nôtre, mais celle de toute la race.

Elle ne nous sera pas refusée parce que nous avons fait notre devoir et que Québec "se souvient".

Raymond DENIS,
Président général des
Organisations franco-canadiennes

Les Meilleurs Parfums
et Poudres à Toilette
sont à la
PHARMACIE BREAU
Edmundston, N.-B.